



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

A la suite d'une convocation du 19 septembre 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 25 septembre 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ **Etaient présents : 27**
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Hubert BOURING, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Joel NIEDERLAENDER, Jean-Luc JEHIN, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Francis SCHORUNG, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Christian CLEMENT, Pierre THIL.
- ✓ **Représenté : 1**
Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES.
- ✓ **Excusés : 14**
Messieurs, Mesdames Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Gabriel WALKOWIAK, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Luc BALLASSE, Hubert BUR, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joel ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, François GATTI.
- ✓ **Excusés ayant donné procuration : 6**
Madame, Messieurs Alexandre CASSARO a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Gabriel GLATH a donné procuration à Francis SCHORUNG, Bernard COLBUS a donné procuration à Philippe SCHUTZ, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Pierre THIL, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT.
- ✓ **Absents : 7**
Messieurs Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Emmanuel THIRY, Bernard PETRY, Roland GLODEN.

03. ADMINISTRATION GENERALE

OBJET : REMPLACEMENT DELEGUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING-MERLEBACH AU BUREAU

Le Comité Syndical,

VU les dispositions de l'article L5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Bureau sont élus au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante.

Dans ce cadre, lors de l'installation des membres du Bureau le 23 septembre 2020, 25 membres du Bureau ont été installés selon les règles de répartition mentionnées ci-dessous :

Interco.	Population 2020	Membres	TOTAL
CAFPF	78 570	4	4
CASC (AL)	66 357	4	4
CASAS	54 293	3	3
CCPBitche	35 169	2	2
CCFM	32 352	2	2
CCABPSU	25 107	2	2
CCDUF	24 902	2	2
CCHPB	23 555	2	2
CCW	18 296	2	2
CCB	13 644	2	2
TOTAL	372 245	25	25

Suite au départ de Monsieur Pierre LANG, membre du Bureau, et afin d'assurer une représentativité de l'ensemble des adhérents, un poste sera proposé et fera l'objet d'un vote à bulletin secret.

Monsieur le Président précise que tout membre représentant la Communauté de communes de Freyming-Merlebach peut se porter candidat à ce poste.

Il est ensuite procédé à l'élection du membre du Bureau sous le contrôle des assesseurs :

M. Marc FRIEDRICH, doyen de l'assemblée et M. Jean-Luc JEHIN, benjamin de l'assemblée et du secrétaire : M. Philippe SCHUTZ.

M. André DUPPRE se porte candidat

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Résultats

Nombre de votants : 28

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 28

ont obtenu :

M. André DUPPRE : 34 voix dont 6 procurations.

M. André DUPPRE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé membre du Bureau représentant la Communauté de communes de Freyming Merlebach.

ENTENDU le rapport de Monsieur ROTH, Président ;

Délibère par :

33 voix pour,
0 voix contre,
1 abstention.

Après vote et dépouillement, les membres du Comité Syndical :

- Installent M. André DUPPRE en qualité de membre du Bureau représentant la Communauté de communes de Freyming-Merlebach,
- Autorisent le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité

Fait à MORSBACH, le 25 septembre 2023

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le**1.2.OCT.2023**.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le**1.2.OCT. 2023**

